



TÉLÉPILOTE DRONE OPÉRATEUR DE PRISE DE VUE THÉORIE ET PRATIQUE CYCLE COURT



Tarif : 2 300 € TTC

OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques afin de réaliser des prestations de prises de vues à l'aide de drone civil en catégorie ouverte et spécifique.
- Obtenir l'attestation de formation pratique.
- Obtenir la certification RS 5029 « Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication »

A l'issue de la formation le stagiaire saura :

- Gérer les autorisations de vol, les demandes de dérogation, les demandes de protocole avec les différentes autorités.
- Utiliser la plateforme Alpha Tango pour déclarer son activité, enregistrer ses drones, notifier ses vols aux autorités, réaliser son bilan annuel d'activité. Rédiger le Manex.
- Utiliser les différentes plateformes d'aide à la préparation des vols.
- Planifier une prestation en intégrant l'ensemble des contraintes réglementaires.
- Maîtriser le vol en vue et le vol hors vue en situation normale et en situations dégradées.
- Maîtriser les trajectoires du drone pour la réalisation de plans simples et de plans complexes.



PUBLIC

- Toute personne dont la fonction ou le métier est concerné par l'utilisation de drones télépilotes pour la réalisation de prises de vues aériennes : professionnels de l'audiovisuel, des médias, de la communication. Personnel du secteur du bâtiment, de la construction, de l'inspection technique et de la surveillance.
- Toute personne en reconversion professionnelle souhaitant acquérir une nouvelle compétence.
- **Pré-requis :**



DURÉE : 73 heures dont 8 jours en présentiel et 25 heures en auto formation

La formation se déroule en deux parties théorique et pratique.

Théorie :

25 heures en auto formation (lecture du manuel du télépilote + QCM)
+ 30 heures en présentiel réparties sur 5 jours
Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00

Pratique :

18 heures en présentiel réparties sur 3 jours
Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00



Délai d'accès : 4 à 6 semaines



Lieu

Aéroport Grand Calais
Av Henry Sainsard 62730 Marck



MOYENS

- Salle de formation
- Vaste zone de vol sécurisée
- Drones quadricoptères d'entraînement
- Drones professionnels homologués
- Matériel de prise de vue
- Plateforme de e-learning

ENCADREMENT

- Télépilote drone professionnel
- Titulaire l'attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote
- Titulaire du brevet théorique d'instructeur de pilote d'ULM

SUIVI ET EVALUATION

- Résolution de cas pratiques
- Mise en situation professionnelle
- Questions orales et écrites
- QCM
- Réalisation d'une prestation type



Modalité de la certification

Obtention de la certification RS 5029 « piloter un drone dans le secteur du média et de la communication » après réussite à l'évaluation finale devant un jury.

A la suite de la formation le stagiaire peut poursuivre son apprentissage dans d'autres domaines d'applications : Thermographie par drone, relevés topographiques et photogrammétrie...



Accessibilité personnes en situation de handicap: prendre contact avec le référent handicap.

Organisme certificateur
www.telepilote.org



PROGRAMME

JOUR 1

La réglementation en vigueur
 Catégorie ouverte et catégorie spécifique
 Les espaces aériens
 Déclarations de vol et protocoles
 L'information aéronautique
 Le drone et sa station de commande
 Paramétrages drone et capteurs
 Paramétrages photo et vidéo
 Prise en main et premiers vols

JOUR 2

Préparation des prestations
 Les plateformes d'aide à la planification
 Mises en situations professionnelles
 Paramétrage du drone
 Vols en vue trajectoires simples
 Vols en vue trajectoires complexes
 Réalisation de prises de vues
 Vols hors vue préparation et suivi

JOUR 3

La rédaction du Manex
 Préparation des prestations
 Cas pratiques
 Vols en vue et hors vue en modes dégradés
 Gestion des pannes et incidents

PROGRAMME PARTIE THEORIQUE

Avant la formation en présentiel:

le stagiaire effectue un travail de lecture du manuel du télépilote de drone et rend un QCM de validation en début de formation en présentiel.

Règles de l'air et procédures de la navigation aérienne

• Droit aérien • Navigabilité des aéronefs • Règles de l'air • Gestion du trafic aérien • Service de l'information aéronautique • Aéroports et hélistations • Recherche et sauvetage

Réglementation : spécificité des aéronefs télépilotes

• Utilisation de l'espace aérien • Réglementation • Formation du télépilote • Obligations administratives • Règles d'insertion des drones dans l'espace aérien • Scénarios de vol • Vols à proximité des infrastructures aéronautiques • Protection des données • Sanctions • Assurance

Connaissances générales des aéronefs

• Cellule et système, électricité, motorisation, équipement de secours • Système électrique • Batteries

Instrumentation

• Altimètre • Magnétisme compas magnétique • Instrument gyroscopique

Connaissances générales des aéronefs télépilotes

• Dispositif de limitation d'espace • Système de pilotage • Dispositif de protection des tiers et de limitation de l'impact • Enregistrement des paramètres • Retour vidéo • Moteurs et contrôleurs et esc • Capteurs spécifiques aux aéronefs télépilotes • Autres servitudes • Entretien

Performance - préparation et suivi du vol

• Masse et centrage • Chargement • Détermination du centrage • Préparation du vol • Préparation du vol en VFR • Préparation avant vol • Suivi du vol et modification • Suivi du vol d'un aéronef télépilote

Performance humaine

• Physiologie de base en aviation et maintien de la condition physique • Psychologie de base en aviation

Météorologie

• L'atmosphère • Vent

Navigation

• Généralités • Connaissances basiques • Magnétisme et compas • Cartes • Navigation à l'estime • Suivi et gestion de la navigation en vol

Radio navigation • Théorie de base sur la propagation des ondes radio • Système de navigation par satellite • GNSS • Navigation assistée par satellite.